



— EDF propose à ses clients particuliers des solutions de confort électrique économiques, enrichies de conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie.

44 000

professionnels ont choisi une offre EDF Pro®.

17 000

PME-PMI ont choisi une offre EDF Entreprises®.

815

agences et points d'accueil de la clientèle sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La prise en compte des enjeux de proximité

— Groupe européen et international, EDF est aussi à bien des égards un groupe de proximité, par ses installations de production, ses lignes de transport et de distribution d'électricité, comme par ses agences clientèle. Il entend développer une relation responsable et de long terme avec ses clients, ses fournisseurs, les riverains de ses sites et installations. Il travaille à limiter les impacts de son activité sur l'environnement et s'engage, aux côtés des collectivités, dans le développement des territoires et dans la politique de la ville.

ÉCOUTER ET SERVIR LES CLIENTS DANS LEUR DIVERSITÉ

Distribution : une gestion de réseau neutre et transparente

Face à l'ouverture du marché français de l'électricité le 1^{er} juillet 2004, EDF a dissocié son activité commerciale de la gestion des réseaux de distribution. La Direction EDF Réseau Distribution a été créée. Ce Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD), indépendant sur le plan du management, de l'organisation et de la prise de décision opérationnelle, garantit à tous les utilisateurs des réseaux de distribution (fournisseurs, producteurs, clients, etc.) un traitement totalement neutre. EDF et Gaz de France, qui a aussi son GRD, continueront de s'appuyer, sur le terrain, sur un opérateur commun de réseau : EDF Gaz de France Distribution. La loi du 9 août 2004 a confirmé ce dispositif, dans la droite ligne des directives européennes.

À l'écoute des clients

EDF et ses filiales conduisent des enquêtes annuelles pour mesurer la satisfaction de leurs clients et cerner leurs attentes. En France, malgré un léger recul pour les entreprises et professionnels, la satisfaction des clients se maintient à des niveaux élevés : 83 % pour les entreprises et professionnels, et plus de 84 % pour les particuliers. EDF s'est engagé dans la création d'offres encore mieux adaptées aux attentes des différents segments de clientèle.



De nouvelles offres commerciales

En France, EDF a créé des marques spécifiques, EDF Pro® et EDF Entreprises®, sous lesquelles il propose à ses clients des offres de fourniture et de services mieux adaptés à leurs attentes. Ces offres comprennent des outils de pilotage, de reporting, de facturation, ainsi que des conseils pour optimiser leur consommation ou fiabiliser la qualité de leur électricité. 17 000 PME-PMI et 44 000 professionnels ont souscrit à ces nouvelles offres.

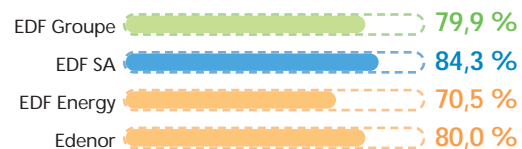
EDF accompagne les particuliers lors d'étapes importantes telles que le déménagement, la construction, l'acquisition ou la rénovation d'un logement, en leur proposant des solutions de confort électrique économiques et performantes (offres Vivrélec®) enrichies de conseils sur l'utilisation de l'énergie en lien avec les principes du Développement Durable (conseil confort électricité, conseil confort d'été).



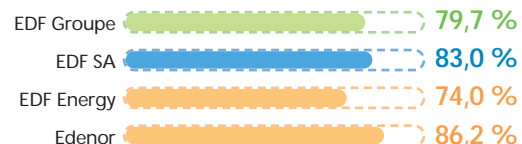
L'amélioration de l'accessibilité des services pour tous les clients

Pour rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite ses 815 agences en France, EDF a réalisé un important programme d'aménagement, achevé fin 2004. Ce programme a concerné aussi bien la circulation dans les locaux que l'accès aux documents et services. Des banques d'accueil à hauteur variable ont été installées.

Taux de satisfaction « Particuliers »



Taux de satisfaction « Entreprises & Pro »



■ Groupe EDF ■ EDF SA ■ Filiales et ass.

Grâce au dispositif « e-sourds », opérationnel dans plusieurs agences, le client peut entrer en contact visuel avec un conseiller clientèle pratiquant la langue des signes, par le biais d'un micro-ordinateur, d'une connexion internet et d'une webcam. De la même manière, des services aux malvoyants et non-voyants ont été développés : transcription en braille des éléments essentiels des factures, version braille ou caractères agrandis du livret d'accueil destiné aux nouveaux clients, borne internet équipée d'une synthèse vocale.

Le projet *Include* regroupe toute la R&D visant à élaborer des solutions techniques et des services pour les personnes handicapées (accueil, habitat, etc.).

Au Royaume-Uni, la gamme des services offerts par EDF Energy aux clients vulnérables ou désavantagés, incluant par exemple des factures en braille, a valu à son équipe commerciale en charge du service prioritaire une récompense du National Customer Service Awards dans la catégorie handicap (« Focus on Disability »).

LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE D'ACHAT AVEC LES FOURNISSEURS

Le nouveau cadre de dialogue

La politique d'achats d'EDF participe à sa compétitivité et contribue aux baisses de coûts. En complément à cet objectif, le Groupe cherche à établir avec ses fournisseurs des relations qui, au-delà des exigences de prix, s'inscrivent dans le long

terme, la recherche de la qualité, le respect des principes éthiques, sociaux et environnementaux. À partir de juin 2003, une clause environnementale a été progressivement introduite dans les contrats d'achat.



Cette clause a été généralisée en février 2004 dans les nouvelles conditions générales d'achats et complétée en juillet 2004 par une clause sociale et éthique.

Selon les domaines d'achat, les critères du Développement Durable interviennent dans les cahiers des charges remis depuis 2004 aux fournisseurs, dès l'analyse du besoin, en référence à des labels environnementaux, par des choix de produits ou des spécifications protégeant l'environnement.

Préalablement à la consultation, le fournisseur doit remplir un questionnaire incluant des éléments relatifs à sa politique environnementale (existence d'un système de management environnemental, conformité aux règlements en matière d'environnement, formation et sensibilisation du personnel, gestion des déchets, effluents et rejets, etc.).

En 2005, les aspects environnementaux seront intégrés dans l'évaluation de la performance des couples produit/fournisseur afin d'alimenter le retour d'expérience et de préparer les achats futurs.

Le dialogue avec les prestataires du nucléaire

En France, EDF conduit depuis de nombreuses années des programmes visant à assurer la protection des 17 000 salariés des 600 entreprises prestataires intervenant dans ses centrales nucléaires, sans pour autant se substituer à leur management.

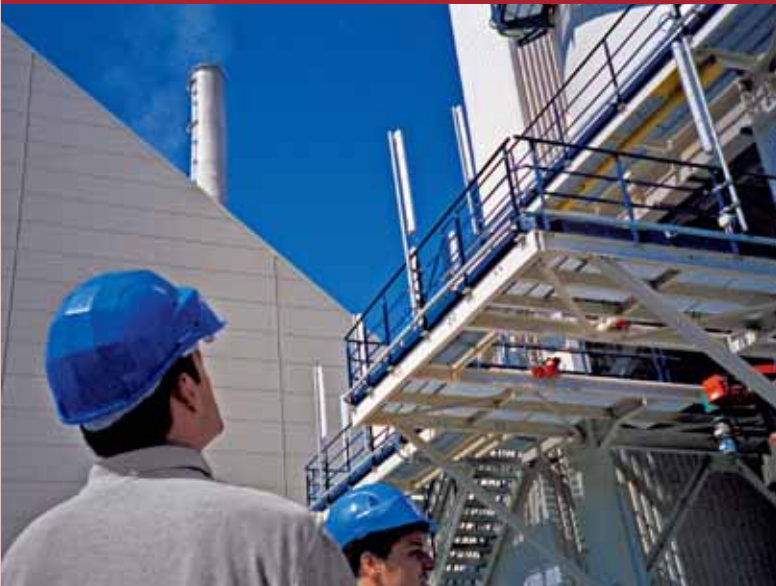
EDF et les principales organisations professionnelles ont adopté une *Charte de progrès et de Développement Durable* en 2004. Dans ce cadre, un *Guide national de l'intervenant* a été publié et un séminaire sur les compétences des prestataires organisé. Dès la rentrée scolaire de 2005, un bac professionnel environnement nucléaire sera créé. L'accord prévoit aussi une majoration salariale pour les interventions Importantes Pour la Sécurité (IPS) ainsi que la création d'une Commission Inter-Entreprises pour la Sécurité et les Conditions de Travail (CIESCT), dans chaque centrale nucléaire.

Une politique d'achat de prestations pour l'élimination des déchets

Depuis 2003, EDF développe en France une politique d'achat de prestations pour l'élimination de ses déchets. Objectifs : proposer à tous ses sites des solutions cohérentes et économiques, au-delà du strict respect de la réglementation.

En deux années, les progrès sont notables. Le cahier des charges type exprime les besoins de manière homogène, les marchés sont massifiés par région, les prestations sont globalisées, avec un seul fournisseur pour gérer tous les déchets d'un site, et les objectifs de valorisation sont dépassés. La plupart des sites sont couverts. Cette démarche a généré 17 % de gains sur les prestations renégociées en 2004.

Toutefois, EDF a choisi une approche nationale pour les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) et les piles, afin de s'adapter aux réglementations qui les concernent. Les avantages en sont nombreux : simplification des démarches administratives et de la validation réglementaire, meilleure maîtrise des volumes éliminés, procédure d'élimination identique sur tous les sites, logistique optimisée, tous les DEEE étant enlevés en une fois. Autre atout : des coûts réduits de 33 %. Cette expérience sera évaluée en 2005 par l'association de donneurs d'ordre ELEN⁽¹⁾.



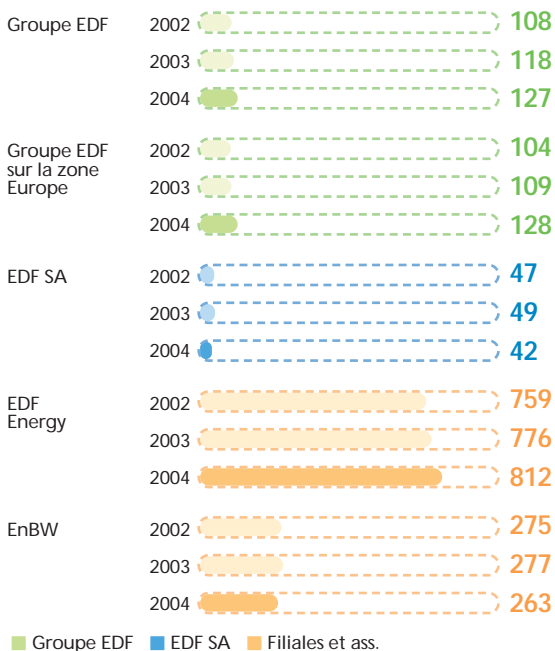
EDF Médiathèque/Mat Jacob

— La centrale thermique du Havre est équipée d'une installation de désulfuration aval des fumées. Ces dernières sont lavées avant d'être rejetées dans l'air, permettant ainsi une réduction de plus de 85 % des rejets de dioxyde de soufre.

Une démarche spécifique avec le secteur protégé

EDF maintient ses achats au secteur protégé (ateliers protégés, centres d'aide par le travail, etc.) pour plus de 9 M€ en 2004 et s'engage sur des actions s'inscrivant dans la durée. Ainsi, l'agence EDF Gaz de France Distribution de Marseille a noué un partenariat avec l'association Micro'Orange, entreprise d'insertion par le recyclage de matériel informatique et électronique, qui compte 29 employés. Autre exemple : le partenariat avec Ecod'Air, qui reconditionne des matériels informatiques réformés en employant des personnes handicapées psychiques.

Émissions de CO₂ dues à la production d'électricité, en grammes par kilowattheure (g/kWh)



— Le contenu en CO₂ du kWh produit par le groupe EDF reste très inférieur aux moyennes nationales d'émission dans les pays de l'Union européenne. Le parc français, grâce au nucléaire et à l'hydraulique, reste l'un des parcs les moins émetteurs, avec 42 grammes par kWh en 2004.

LA MAÎTRISE DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Rejets dans l'atmosphère et dans l'eau

– Les rejets⁽²⁾ de SO₂, NO_x, CO₂

Dans ses centrales de Cottam et West Burton, EDF Energy a engagé en 2004 l'installation d'un système de désulfuration, pour près de 292,5 M€ d'investissement. En Hongrie, Bert a poursuivi la modernisation de ses unités de cogénération en mettant en service en 2004 une nouvelle turbine à cycle combiné gaz à la place de chaudières à hydrocarbures.

Par ailleurs, à la centrale thermique du Havre, des tests sont en cours pour améliorer la performance des dépoussiéreurs avec une technologie électrostatique. Une action en partie subventionnée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

– Les rejets thermiques des centrales nucléaires dans l'eau

Trois arrêtés ministériels, définissant un nouveau domaine de rejets thermiques en situation climatique exceptionnelle, ont été signés le 11 juin 2004, pour les centrales de Tricastin, Bugey et Golfech.

L'utilisation de ce domaine est très réduite et doit correspondre, dans toute la mesure du possible, à un strict besoin du réseau. Elle s'accompagne du renforcement du programme de surveillance hydrobiologique du milieu récepteur, réalisé à l'amont et à l'aval de chaque centrale dès sa mise en service.

9 M€

Le montant des achats d'EDF au secteur protégé.

(1) Électricité Environnement (organisme qui fédère les entreprises de déchets électriques et électroniques).

(2) SO₂ : dioxyde de soufre
NO_x : oxydes d'azote
CO₂ : dioxyde de carbone

— Le programme de surveillance hydrobiologique, réalisé à l'amont et à l'aval de chaque centrale nucléaire, a été renforcé en 2004.

EDF Médiathèque/Mario Guerra (p. 24), Philippe Braut (p. 25)



100 %
des cendres
produites
par les centrales
thermiques à
flamme françaises
ont été valorisées
en 2004.

Défini en détail dans chaque arrêté d'autorisation de prélèvement et de rejets, il est adapté aux spécificités de bassin et de site. Il porte sur le suivi des principaux paramètres physico-chimiques et des compartiments biologiques.

En complément, chaque année, un suivi radioécologique est effectué sur tous les sites nucléaires en exploitation.

Toutes ces mesures permettent de constater l'absence d'impact sur l'atmosphère et le milieu aquatique, si ce n'est des traces de radioéléments dans les sédiments et végétaux aquatiques en aval proche du point de rejet.

– Impacts des centrales hydrauliques : vidanges et éclusées

En Dordogne, après plusieurs années d'études et de débats sur l'impact des éclusées, un compromis a été trouvé avec les principaux interlocuteurs et un protocole d'accord rédigé. EDF s'engage à adapter le fonctionnement des centrales de Hautefage et d'Argentat pour augmenter les débits minimums en hiver et diminuer les variations de débits au printemps. L'Agence de l'eau participe au financement des opérations sur la période 2004-2006 et Epidor anime cette démarche.

Dans le cadre du Contrat de baie de la Rance et en relation étroite avec l'association Cœur, qui rassemble les élus et usagers de la Rance, le chantier de désenvasement de la Rance au droit de Mordreuc a été réalisé en 2004. Après de longues discussions et négociations avec le ministère de l'Écologie et du Développement Durable, 91 000 m³ de sédiments ont été extraits sur près d'un an

REJETS RADIOACTIFS LIQUIDES EN FRANCE

EDF SA

	Unité	2002	2003	2004
Tritium*	TBq/tr**	15,9	15,2	16,1
Carbone 14	GBq/tr	12,9	13,0	13,2
Iodes	GBq/tr	0,01	0,01	0,01
Autres radioéléments	GBq/tr	0,7	0,6	0,4

* Le tritium, ou hydrogène actif, est un radioélément faiblement radioactif produit au sein de l'eau du circuit primaire du réacteur. Il existe à l'état naturel dans les eaux de pluie et la plupart des eaux minérales.

** L'activité d'une substance est mesurée en becquerels (Bq, unité légale de mesure internationale utilisée en radioactivité). Cette unité représente des activités tellement faibles qu'on utilise habituellement ses multiples : le GBq (giga ou milliard de becquerels) ou le TBq (Tera ou mille milliards de becquerels). Ces émissions d'activité sont exprimées par tranche (tr) de centrale nucléaire.

L'augmentation de tritium enregistrée cette année est liée à une plus forte activité de production en 2004 (donc plus d'énergie fournie) concomitante à l'utilisation de nouveaux combustibles (lesquels seront généralisés dans les années à venir) rejetant davantage de tritium.



— En France, les cendres issues de la combustion du charbon sont valorisées et utilisées dans la fabrication du ciment ou du béton. Le groupe EDF étend cette démarche à ses filiales en Chine, en Pologne, en Allemagne. Ici, la centrale de Rheinhausen Dampfkraftwerk.

afin de reconquérir des zones de mouillage et le chenal de navigation. Les vases ont été décantées et épandues sur des terrains agricoles voisins et les sables ont reconstitué plusieurs plages.

La valorisation des déchets et sous-produits de l'activité

Le groupe EDF a développé une approche plus systématique pour intégrer les principes de l'écologie industrielle et valoriser les déchets et sous-produits de ses activités.

– Les cendres

La valorisation des cendres se révèle positive écologiquement et économiquement. Elle épargne des ressources naturelles comme les sables et évite le creusement de carrières. Ajoutée au ciment, une tonne de cendres représente 800 kg de CO₂ en moins.

En France, EDF assure un suivi environnemental strict de la production, du stockage et de l'usage des cendres de ses centrales thermiques à flamme. En 2004, chacune de ces centrales a valorisé, a minima, 100 % de sa production de cendres. EDF a même déstocké, en valorisant 885 000 tonnes pour une production de 632 000 tonnes, ramenant son stock à 9,3 millions de tonnes. Ces cendres sont utilisées dans la fabrication du ciment et du béton, en techniques routières, en comblement de mines. Une nouvelle utilisation a été testée avec succès pour remblayer les tranchées d'enfouissement de lignes électriques.

Le groupe EDF étend cette démarche à ses filiales en Chine, en Allemagne, en Pologne, où, pour la deuxième année consécutive, le président de VKN, filiale de valorisation des cendres de Kogeneracja (Wroclaw), a reçu le prix *Feniks* « Manager de l'année », un prix qui récompense les réalisations les plus écologiques et les plus novatrices.

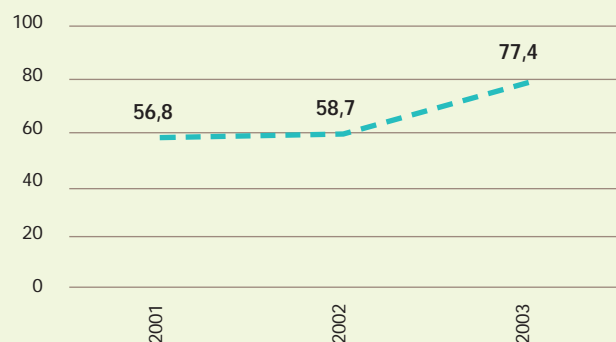
– Le gypse

EDF recycle les gypses issus de la désulfuration des fumées de ses centrales à charbon. Tout le gypse produit par les centrales de Cordemais et du Havre en 2004 a été valorisé dans l'industrie plâtrière (pour 80 %) et l'industrie cimentière (pour 20 %).

Réhabilitation de l'étang de Berre : un comité d'experts internationaux indépendants

Pour répondre aux demandes des associations de défense de l'étang marin de Berre, EDF a, depuis 1993, réduit d'un tiers ses apports en eau douce dans l'étang et divisé par sept ses déversements de limon. Ces mesures, d'un coût de 14 M€ par an, sont conformes à la législation française, mais la Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE) a, dans son arrêt du 7 octobre 2004, considéré que la France contrevenait aux dispositions de l'Union et jugé ces mesures insuffisantes. Des négociations sont en cours et la France a proposé de mettre en œuvre, sous le contrôle d'un comité d'experts internationaux indépendants désignés avec la Commission européenne, un ensemble de solutions techniques et administratives.

Taux de valorisation des déchets « valorisables »* (en %)



* Données 2003 recueillies et analysées en 2004 – activité Production France.

– **Indicateur de valorisation des déchets**
Le suivi annuel de l'indicateur de valorisation des déchets est intégré dans le programme de management environnemental du groupe EDF. Le taux de valorisation, rapport de la quantité de déchets valorisés sur la quantité de déchets valorisables, est passé de 58 % à 77 % en un an, approchant l'objectif de 80 % en 2007. Cet indicateur intègre quatre groupes de déchets – emballages, huiles, piles et accumulateurs, et déchets valorisables non réglementés – couvrant 40 % des quantités évacuées. Les modes de valorisation sont : l'incinération avec récupération d'énergie, la valorisation matière (recyclage, utilisation en remblai, etc.), les traitements physico-chimiques (régénération d'huiles et de solvants, traitement des piles, batteries, tubes fluorescents, etc.).

La limitation des impacts visuels et sonores

Dans le cadre de ses engagements de service public, EDF a pris l'engagement d'enfouir, dès 2002, 90 % des nouvelles lignes moyenne tension (MT) : engagement tenu à nouveau en 2004, où le taux d'enfouissement a même progressé.

Source de préoccupation majeure de la population, l'exposition au bruit est un thème complexe : les nuisances sonores se superposent, sont multiformes (bruit de voisinage, des transports, des installations industrielles), leur perception est souvent subjective et dépend de nombreux facteurs (vent, pluie, etc.). Leur mesure n'en est que plus difficile. Les responsables environnement des sites de production EDF bénéficient de formations. Ils disposent d'un site intranet et d'un guide méthodologique, *Bruit et Environnement*, édité en 2004, pour mieux prendre en compte les préoccupations et demandes des parties prenantes.

Taux d'enfouissement lignes MT



Plusieurs sites de production ont engagé des actions, comme celui de Vitry, qui a installé des déflecteurs au refoulement des ventilateurs de tirage pour répondre à des plaintes de riverains et lancé avec eux une étude visant à identifier les fréquences gênantes et leurs causes. De son côté, le site de La Maxe s'est engagé officiellement sur la réduction du bruit en l'intégrant à ses plans d'action 2005.

Le Groupe s'attache à limiter d'autres gênes. La centrale de La Maxe, par exemple, construit un appontement sur la Moselle complété d'une bande transporteuse pour recevoir le charbon par bateaux après 2005. Objectif : supprimer la pollution et les risques générés par la circulation de 20 000 camions par an. Même démarche à Blénod où, en outre, une partie du terri-til des Hallebois a été mise en végétation.



LA GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

La recherche des meilleures pratiques

EDF met en œuvre, depuis le démarrage des premières centrales, les meilleures pratiques pour diminuer le volume des déchets d'exploitation et de maintenance. L'entreprise a continué d'investir dans le traitement des déchets produits (installation de fusion et d'incinération SOCODEI), leur entreposage provisoire et leur stockage définitif.

Par ailleurs, EDF améliore les performances du combustible en réacteur (augmentation des taux d'enrichissement, allongement des durées d'utilisation du combustible, etc.) : cette efficacité énergétique accrue réduit de façon substantielle la quantité de déchets produits par kWh. Ces solutions, soumises à l'approbation de l'Autorité de Sécurité Nucléaire, se mettent en œuvre progressivement.

De plus, pour réduire la quantité de déchets et économiser les ressources en uranium, EDF a fait le choix du traitement du combustible usé et de sa réutilisation en réacteur.

Cette politique concourt à une gestion durable du cycle du combustible nucléaire et à une réduction des impacts environnementaux des déchets.

Une responsabilité assumée

L'entreprise est responsable de la gestion de ses déchets et en supporte les coûts. Elle constitue pour cela des provisions dont le montant est soumis au contrôle des Commissaires aux comptes. Le coût du kWh prend en compte le conditionnement actuel des déchets et intègre le coût de la gestion des déchets à vie longue (0,16 cent/kWh en valeur actualisée) et celui de la déconstruction des centrales (0,14 cent/kWh).

Les déchets issus de l'exploitation des centrales

Il existe trois types de déchets aux volumes et aux niveaux de radioactivité très différents issus de l'exploitation et de la maintenance des tranches en service :

- les déchets de « Haute et Moyenne Activité à Vie Longue (HA/MA-VL) » issus du réacteur. Ils concentrent 99,9 % de la radioactivité ;
- les déchets à « Faible ou Moyenne Activité à Vie Courte (FMA-VC) » ;
- enfin, les déchets à « Très Faible Activité et à Vie Courte (TFA-VC) ».

Les déchets liés à la déconstruction des centrales

L'estimation actuelle de la production de déchets liés à la déconstruction de toutes les centrales nucléaires (première génération et parc actuel) avoisine :

- 700 000 m³ pour les déchets « à Vie Courte (TFA et FMA-VC) » ;
- 40 000 m³ pour les déchets « de Faible Activité à Vie Longue (FA-



EDF Médiathèque/Philippe Lopparelli

— Le combustible usé sorti des réacteurs nucléaires est transporté dans des « châteaux » de plomb pour être traité et recyclé à l'usine AREVA de La Hague.

VL) » essentiellement constitués du graphite des réacteurs de la filière Uranium Naturel – Graphite Gaz (UNGG);
– 5 500 m³ pour les déchets « de Moyenne Activité à Vie Longue (MA-VL) ».

Déchets à vie courte : une solution définitive

Les déchets à vie courte sont traités et conditionnés par EDF dans ses centrales, avant d'être acheminés vers les centres de stockage de l'ANDRA⁽¹⁾.

Les déchets à vie courte de faible et moyenne activité sont conditionnés dans des fûts métalliques ou des conteneurs en béton, puis envoyés au centre ANDRA de Soulaïnes (Aube), où ils sont stockés en surface. En 2004, un premier couvercle usé de cuve de réacteur a été envoyé en stockage à Soulaïnes. Après la détection d'un défaut générique sur le couvercle de la cuve d'un réacteur en 1994, EDF a en effet décidé de changer progressivement les couvercles de cuve des réacteurs du parc. D'ici 2013, six couvercles seront mis en stockage chaque année.

Une partie des déchets FA à « faible activité (FA) » est traitée et conditionnée par l'usine CENTRACO de SOCODEI, filiale d'EDF (fusion des ferrailles, incinération des déchets liquides et solides qui peuvent l'être), afin de réduire leur volume finalement stocké par l'ANDRA.

Pour les déchets à « très faible activité et vie courte », le centre ANDRA de Morvilliers (Aube) est opérationnel depuis 2003. Ces

déchets sont issus majoritairement des centrales nucléaires en déconstruction (centrales dites de première génération, arrêtées depuis plusieurs années) et aussi des centrales en exploitation (pièges à iode, résines, etc.). En un peu plus d'un an, EDF y a envoyé 5 000 tonnes de déchets environ. Ceux-ci sont stockés dans des alvéoles creusées en surface dans une couche d'argile sélectionnée pour son imperméabilité. Ce centre peut accueillir dans son dimensionnement actuel 650 000 m³ de déchets. Il complète ainsi le dispositif français de gestion des déchets radioactifs à vie courte, qui dispose donc d'une filière d'élimination sûre et définitive.

94,3%

Le taux d'enfouissement des nouvelles lignes moyenne tension a progressé en 2004.

ORDRES DE GRANDEUR DES FLUX ANNUELS DE DÉCHETS D'EXPLOITATION

Famille de déchets	Nature	Volume total annuel de déchets	Grammes de déchet brut par MWh produit	Grammes de déchet brut par habitant par an	Caractéristiques et radioactivité
Déchets à vie longue	HA et MA (issus du réacteur)	360 m ³ 5 %	1	7	Très radioactifs 10 000 000 000 Bq/g*
Déchets à courte vie	FA et MA (tenues et protections)	6 000 m ³ 81 %	10	70	Faiblement ou moyennement radioactifs 1 000 000 Bq/g*
	TFA (gravats...)	1 000 m ³ 14 %	2,4	17	Très faiblement radioactifs 100 Bq/g*

* L'activité d'une substance est mesurée en becquerels (Bq, unité légale de mesure internationale utilisée en radioactivité).

(1) ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) : organisme public indépendant des producteurs, chargé de concevoir, construire, exploiter les centres de stockage. Il est le seul habilité en France.

— Conduit avec l'Union Sociale pour l'Habitat, le Challenge Innovélec récompense chaque année des actions exemplaires en logement social. Dans une logique de développement durable, il valorise notamment les équipements économes en énergie et les nouveaux services développés auprès des locataires.

EDF Médiathèque/Anne-Claude Barbier



1 Md€

a été consacré par EDF aux recherches sur la gestion des déchets nucléaires à vie longue.

9 000

logements sociaux ont été rénovés en 2004 pour réduire les charges de chauffage électrique.

Déchets à vie longue : l'entreposage industriel en attendant la loi de 2006

Le combustible usé sorti des réacteurs est traité et recyclé par AREVA.

Le traitement-recyclage permet de valoriser 96 % du combustible usé, soit sous forme d'uranium de traitement, soit sous forme d'oxyde de plutonium servant à fabriquer le combustible Mox⁽¹⁾.

Les 4 % restants non réutilisables constituent les déchets à vie longue. Ils sont vitrifiés et coulés dans des conteneurs en acier. Les gaines métalliques qui contenaient le combustible sont compactées et conditionnées dans d'autres conteneurs entreposés à La Hague.

Le Parlement décidera en 2006, conformément à la loi du 30 décembre 1991, de la solution à retenir pour la gestion à long terme de ce type de déchets. EDF aura consacré près d'un milliard d'euros aux recherches sur l'étude de ces solutions.

La contribution à l'inventaire national des déchets nucléaires

À la demande du gouvernement, l'ANDRA a publié en octobre 2004 un *Inventaire national des déchets radioactifs et des matières valorisables*. Avec les autres producteurs de déchets radioactifs, EDF a fourni les données nécessaires à l'élaboration de cet inventaire, qui constitue à la fois une base de données fiables et un vecteur de communication officiel.

(1) Mox : combustible nucléaire à base d'un mélange d'oxyde d'uranium et d'oxyde de plutonium.

(2) Echelle internationale INES : International Nuclear Event Scale. Voir « Glossaire ».

(3) World Association of Nuclear Operators.



LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE : UNE PRIORITÉ

Sûreté nucléaire : progrès en 2004

La sûreté de fonctionnement du parc nucléaire est une priorité absolue. Loin de s'opposer, sûreté et performance sont liées : plus les centrales sont sûres, moins elles sont affectées par des incidents, plus elles se trouvent en capacité de produire.

En 2004, la plupart des indicateurs de sûreté, reflets de la qualité d'exploitation des centrales, s'améliorent. Un seul incident a été classé niveau 2 sur l'échelle INES⁽²⁾ : il concerne une anomalie relative à des coffrets électriques dont certains câbles présentent des défauts d'isolation.

Pour améliorer encore ces résultats, EDF conduit une démarche de comparaison avec les meilleures pratiques des autres opérateurs nucléaires dans le monde. À la demande d'EDF, WANO⁽³⁾, qui regroupe 144 exploitants nucléaires, a réalisé deux « Peer Reviews » aux centrales de Cattenom et de Dampierre. Par ailleurs, l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) a réalisé une OSART (Operational Safety Assessment Review Team) à la centrale de Penly, au cours de laquelle les experts ont identifié 27 bonnes pratiques et plusieurs axes d'amélioration. Deux visites post-OSART ont eu lieu à Civaux et Nogent, pour vérifier la prise en compte des recommandations précédentes.

Sûreté hydraulique : une démarche méthodique dans la durée

Mieux informer le public sur les risques aux abords des ouvrages, améliorer l'exploitation pour limiter les variations de débit, sécuriser les accès aux installations, mieux détecter et analyser les situations à risque : pour faire avancer la sûreté hydraulique au quotidien, les hydrauliciens d'EDF mènent, depuis plus de dix ans, une démarche de fond portant à la fois sur l'exercice de leur métier et sur les attentes des parties prenantes. Associations de sports d'eau vive et de protection de l'environnement, fédérations de pêche, offices de tourisme et autorités locales sont en effet impliqués dans la réflexion et la mise en œuvre de solutions concrètes.

En 2004, EDF a lancé une nouvelle campagne d'information sur la sécurité en aval des barrages, en particulier pendant la période estivale, avec 10 000 panneaux jaunes signalant la proximité d'un ouvrage ou l'aménagement d'une rivière pour la production électrique, 40 000 affiches apposées dans les lieux publics et 350 000 tracts distribués. 200 jeunes ont sillonné les bords de rivières pour sensibiliser les promeneurs.

L'IMPLICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET URBAIN

Pour un logement social de qualité

Certains programmes immobiliers réalisés en chauffage électrique ont conduit, dans le passé, à des charges trop élevées pour les locataires. Sur la base de ce constat, EDF, en partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), qui représente les organismes HLM, mène depuis 1997 une politique volontariste de rénovation du parc HLM chauffé à l'électricité pour réduire les charges des locataires. L'entreprise a élaboré une offre de rénovation spécifique en logement social : l'offre Montant de charges, qui comporte un engagement de plafonnement des charges de chauffage. En 2004, 9000 logements ont été réhabilités dans ce cadre, portant à près de 100000 le nombre de logements réhabilités depuis 1997, avec une baisse des charges atteignant 30 % en moyenne.

EDF accompagne les locataires par des conseils pour les économies d'énergie (MDE) sur tous les usages électriques d'un logement. Diffusion de plaquettes, distribution de lampes basse consommation et d'équipements pour optimiser la consommation d'eau, information et formation des assistantes sociales vont dans le même sens. Près de 200 réunions ont été organisées en 2004 avec des locataires et des personnels de proximité des organismes HLM. L'efficacité de ce programme repose sur un réseau national de coordinateurs en logement social. Une centaine de réunions avec les acteurs de la Ville ont permis, en 2004, de développer des actions communes d'accompagnement pour les plus démunis, renforçant le lien social dans les quartiers.

Le partenariat avec les organismes concernés est au centre de cette politique. Un accord a été conclu avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), sur le confort thermique, la maîtrise des dépenses de chauffage et la sécurité électrique dans les logements existants. Il précise les conditions de recevabilité par l'ANAH des opérations de chauffage électrique et les modalités de coopération locale. Dans le même esprit, EDF a conclu avec l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) de Paris un partenariat portant sur la solidarité, la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables et prévoyant l'installation d'une pile à combustible pour 250 logements.

L'habitat durable

Sur le marché des particuliers, EDF organise, avec ses partenaires de la construction, des challenges qui valorisent les opérations exemplaires en développement durable : *Innovélec* pour le logement social, les trophées *Vivrélec* pour la maison individuelle et *Palm'elec* pour la promotion privée.

En Grande-Bretagne, EDF Energy, avec les collectivités locales et des représentants de communautés et d'habitants, a créé la *London Warm Zone* pour améliorer la qualité de l'habitat et l'efficacité énergétique dans des quartiers pauvres de Londres. L'équipe dédiée d'EDF Energy procure aussi à ces « fuel poors » soutien et repères de gestion.



Créer des emplois en protégeant la nature

Dans toutes les régions et tous les pays d'implantation, EDF entend jouer un rôle positif en faveur de l'emploi local. Ses unités et ses filiales soutiennent de nombreuses initiatives, notamment en faveur d'emplois liés à la protection de l'environnement.

La protection du littoral normand s'inscrit dans le programme *Natura 2000*. EDF a tissé des partenariats avec des structures de

l'économie solidaire associées à des actions préventives et éducatives en faveur de l'environnement. En 2004, la centrale nucléaire de Penly et l'association Estran, qui fêtait son 10^e anniversaire, ont conclu une nouvelle convention de partenariat de trois ans. Avec d'autres acteurs, EDF soutient cette association dieppoise, qui nettoie 60 km de plages du littoral normand et qui est devenue une structure de professionnels reconnue. Ses « ouvriers côtiers » sont aussi officiellement chargés de sensibiliser les promeneurs et les publics scolaires à l'environnement.

La qualification des jeunes

Les unités d'EDF, en partenariat avec les autres industriels locaux, l'Éducation nationale et parfois les prestataires habituels, travaillent à la professionnalisation des jeunes, dans des domaines correspondant aux besoins des bassins d'emploi.

Ainsi, en septembre 2004, a été créée, en partenariat avec la centrale nucléaire de Chinon, l'association Promotion des Emplois et des Ressources des Entreprises Prestataires du Nucléaire (PEREN). Son action s'articule autour de quatre missions : informer les jeunes et les demandeurs d'emploi sur les métiers exercés, améliorer l'adaptabilité des personnels aux postes de travail, rendre les métiers plus attractifs et assurer une meilleure évolution professionnelle, formaliser le dialogue avec EDF et son Comité régional des relations industrielles. Ces actions s'inscrivent dans le processus de gestion prévisionnelle des emplois et compétences, qui prépare les nombreux départs en inactivité dans les prochaines années, et complètent le travail de recrutement et de formation accompli par EDF dans les quartiers prioritaires.